



EDITO

LE MAIRE,
Philippe GOSSELIN

Après avoir été privé de certaines de nos libertés durant plusieurs mois c'est avec plaisir que je vous retrouve en cette période que j'espère de retour à la normale.

Durant ce premier semestre nous nous sommes attachés au dossier de remise en état de nos bâtiments communaux notamment l'école avec ses deux classes, son bloc sanitaire ainsi que le logement. Après une étude par un architecte le bilan est lourd :

- Mise aux normes de l'accessibilité (classes, bloc sanitaire préau, cour)
- Mise en place d'une ventilation
- Electricité, plancher, huisserie, isolation, chauffage, renforcement des fondations de la petite classe...

La liste est longue et après une première approche le montant de ces travaux pourrait atteindre le million d'euros T.T.C. Pour mener à bien cette opération, nous solliciterons notamment des aides de l'état : la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Face à la réglementation ce dossier doit obligatoirement aboutir et des priorités seront établies pour ne pas engendrer un endettement excessif de notre commune.

Revenant sur cette pandémie, bien que les mesures sanitaires soient allégées notre repas du 14 juillet ne pourra hélas avoir lieu une nouvelle

fois, la jauge concernant la salle polyvalente étant de 65% de sa capacité. Quant aux Associations locales celles-ci devraient reprendre leurs activités progressivement comme vous pourrez le constater dans l'agenda des manifestations.

Je vous souhaite une belle période estivale en espérant que l'automne ne nous ramène pas une nouvelle vague de ce Covid.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Comme tous les ans, le défilé du 14 juillet démarrera à 11h à la mairie, et se rendra ensuite au cimetière, pour l'allocution de Monsieur le Maire devant le monument aux morts et le dépôt de gerbe en l'honneur de nos anciens combattants.

Au retour, le traditionnel vin d'honneur se tiendra à la salle des fêtes.

Malheureusement, à ce jour toutes les conditions et règles sanitaires ne sont pas encore réunies pour l'organisation du repas champêtre qui était devenu une rencontre incontournable depuis de nombreuses années.

Cependant, un concours de pétanque sera organisé de façon à prolonger cette journée de fête nationale en extérieur et en toute convivialité.



DANS CE NUMÉRO

- Fête Nationale du 14 juillet
- Taille des Tilleuls
- Disparition de Monsieur Alain Gérard
- Journée nationale du 8 mai 2021
- Les inondations, il y a 20 ans
- Un acte citoyen
- Nouveaux conseillers départementaux pour le canton de Corbie
- Nouveau revêtement de la chaussée entre l'abreuvoir et l'accès au pont
- Réglementation des bruits de voisinage



TAILLE DES TILLEULS

La taille des tilleuls situés sur la place, au cimetière et aux deux calvaires a été confiée à l'entreprise corbéenne GARDEN SERVICE 80. La coupe et le broyage des branches sur place ont été réalisés en février dernier. Le broyat a pu être utilisé pour faire du paillage autour des plantations et des arbres.



Le tilleul nécessite des tailles régulières puisqu'il grandit rapidement en hauteur et en diamètre. Ces interventions permettent de maîtriser son développement et d'évacuer le bois mort, pour préserver sa santé.

Malgré une taille sévère en « têtard » ou « tête de saule », les branches repousseront très vite et les tilleuls vont vite retrouver leur verte parure. Le dernier élagage des tilleuls avait eu lieu en 2015.

DISPARITION DE MONSIEUR ALAIN GÉRAUT



Monsieur Alain Géraut notre ancien Maire et instituteur, s'en est allé ce 17 février 2021 en toute discrétion, selon ses vœux. Il était connu de tous depuis plus de 50 ans. Il est arrivé à Vaux sur Somme pour la rentrée scolaire de 1970, puis a été élu adjoint au maire de Michel Delaplace l'année suivante. Il a fait toute sa carrière professionnelle dans notre village, jusqu'à sa retraite en 2003. Les générations d'élèves qui se sont succédées dans notre école, retiendront de Monsieur Géraut que c'était un enseignant exigeant et respecté.

Il a réalisé 2 mandats de maire de 2001 à 2014. La parfaite maîtrise de ses dossiers, sa rigueur exemplaire et son esprit affûté en faisait un homme écouté et reconnu pour ses compétences.

C'est donc avec beaucoup de tristesse que nous déplorons une fois encore la disparition d'une figure emblématique de notre village. Nous garderons tous de nombreux souvenirs empreints d'émotion, pour tous les moments de travail ou de détente que nous avons partagés avec Alain.

JOURNEE NATIONALE DU 8 MAI 2021

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants écrit à Philippe Gosselin un message à transmettre...

Ce samedi 08 mai, à 11 heures, un co-voiturage embarque un comité restreint vers le monument des anciens combattants. Arrivé sur place nous suivons Christophe Lherbier le porte-drapeau dans un silence troublé de pas s'avancant sur les graviers. Une gerbe est déposée.

Un demi-cercle de 9 personnes représentant la commune, se forme devant le monument pour écouter les quelques pages qu'a lues notre maire.

"Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent. [...] Les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire [...] Nous nous unissons par la pensée pour saluer celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi [...] Un monde sans espoir est irrespirable (Malraux)".

Puis une minute de silence avant de citer ces combattants morts pour la France... Et arrive l'hymne national "La Marseillaise" pour clôturer officiellement cet instant, 76 ans plus tard...

La délégation rejoint la mairie et avant de nous quitter un verre de l'amitié est servi pour échanger sur notre prochaine rencontre concernant les dates à organiser au mois de juin.

Pierre Coutelier



LES INONDATIONS, IL Y A 20 ANS



En ce mois de Mars 2001, Vaux sur Somme, comme beaucoup de communes situées le long de la Somme, a subi une montée des eaux jamais connue jusqu'à présent.

Cette crue soudaine a envahi le bas du village, notamment l'abreuvoir, les résidences de loisir du pont et tous les pâturages en bordure de la Somme et des étangs.

Le 5eme régiment de génie de Mailly Le Camp (Aube) a été mobilisé pour renforcer les berges du canal afin de contenir l'eau, grâce à l'empilement de centaines de sacs de sable. Leur intervention s'est avérée efficace puisqu'à l'issue de leurs travaux, l'eau a cessé de s'écouler. Les militaires avaient été hébergés durant trois semaines dans la salle des fêtes, le conseil municipal ayant aidé à l'intendance des hommes.

Les pluies abondantes et la montée des nappes phréatiques, un ruissellement rapide dû à un aménagement rural caractérisé par la disparition des haies et fossés et par l'imperméabilisation des sols, ont entraîné un gonflement des eaux du fleuve, dont le débit n'était pas suffisant pour évacuer toute l'eau.

Ces évènements ont révélé la nécessité d'engager de lourds travaux d'aménagement afin de protéger les populations et de sécuriser les biens entre la vallée et la baie de Somme. Depuis 2001, le Département, mais aussi l'Etat et la Région ont mobilisé d'importants moyens pour réaliser des travaux hydrauliques (barrages, écluses, berges ...) afin d'accroître les possibilités d'évacuation de l'eau de la Somme en période critique.

UN ACTE CITOYEN



Notre jeune concitoyen, Yan Leroy, se devait d'effectuer une action civique pour son brevet des collèges. Aussi a-t-il décidé de ramasser les déchets qui traînaient dans le village, à commencer par les débris abandonnés autour du château d'eau. Par cet acte, son message est de sensibiliser tous nos concitoyens au respect de notre environnement. De toute évidence nous saluons sa démarche responsable, en espérant que bien d'autres jeunes et moins jeunes adoptent à leur tour, la même attitude.

NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX POUR LE CANTON DE CORBIE

Mr Jean-BOUCHY et Mme Sabine CARTON ont été élus ce dimanche 27 juin pour représenter notre canton. Voici les résultats :

BINÔMES DE CANDIDATS		% VOIX VAUX-SUR-SOMME	% VOIX DU CANTON		
M. BOUCHY Jean-Michel et Mme CARTON Sabine Union au centre et à droite		59.30%	61.45%		
M. DE BLANGIE Christian et Mme WYBO Patricia Rassemblement National		40,70%	38,35%		
Résultats à Vaux-sur-Somme					
Inscrits	Votants	Participations	Blancs	Nuls	Exprimés
244	91	37,30%	4	1	86



NOUVEAU REVÊTEMENT DE LA CHAUSSÉE ENTRE L'ABREUVOIR ET L'ACCÈS AU PONT.



TRAVAUX RUE DE L'ABREUVOIR

C'est dans le cadre des travaux d'entretien annuels des voiries par la Communauté de Communes du Val de Somme que la rue de l'abreuvoir partiellement fissurée vient de recevoir un nouveau revêtement. En effet, sur la partie la plus meuble de cette chaussée des fissures étaient apparues et régulièrement des nids de poule se formaient. La société Colas a effectué cette réfection avec un nouveau procédé dénommé Colbifibre (complexe armé anti-fissures).

PATURE

Située avant le pont face aux habitations de loisir, la pâture communale vient de subir des changements

Formant une haie bocagère les saules devenus imposant ont subi un élagage par Christophe notre agent communal et la mise en place d'une nouvelle clôture constituée de poteaux en bois de châtaigner a été réalisée et prise en charge financièrement par l'entreprise Garden Services 80 locataire de cette parcelle. Actuellement la pâture accueille trois bovins propriété de cette entreprise spécialisée dans le domaine de l'éco pâturage.



RÈGLEMENTATIONS DES BRUITS DE VOISINAGE



Afin d'assurer la tranquillité de tous, la commune rappelle les horaires autorisés par l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans la Somme.

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage, en raison de leur intensité sonore ou de leur répétition, tels que les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, ou tout autre outil à moteur thermique ou électrique, sont règlementés par un l'Arrêté préfectoral de la Somme du 20 juin 2005.

Ces travaux peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CALENDRIER :

Fête Nationale du 14 juillet : Défilé et vin d'honneur à partir de 11h.

Concours de pétanque à partir de 14h

Dimanche 26 Septembre : Réderie, organisée par l'APVS

Samedi 20 Novembre : Vide-Tiroir (ALVS)

Dimanche 21 Novembre : Bourse aux livres (ALVS)